

**République Française
Département de l'Hérault
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VALLÉE DE L'HÉRAULT**

~~~~~  
**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE - Réunion du : lundi 23 septembre 2024**  
~~~~~

**ORGANISATION DU SEMESTRE THÉMATIQUE DU RÉSEAU JEUNESSE AUTOUR DE L'ÉCOUTE ET
DU RESPECT DE LA PAROLE DE L'AUTRE : "ET SI ON S'ÉCOUTAIT ?"
DEMANDE DE FINANCEMENTS.**

Le Conseil communautaire de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault s'est réuni ce jour, lundi 23 septembre 2024 à 18h00 en Salle du Conseil communautaire, sous la présidence de Monsieur Jean-François SOTO, Président de la communauté de communes. La convocation a été adressée le 12 septembre 2024.

Étaient présents ou
représentés

M. Jean-François SOTO, M. Philippe SALASC, Mme Nicole MORERE, M. Ronny PONCE, M. Pierre AMALOU, M. Olivier SERVEL, M. Jean-Claude CROS, Mme Josette CUTANDA, M. Jean-Pierre PUGENS, M. Anthony GARCIA, Mme Béatrice FERNANDO, Mme Véronique NEIL, M. Xavier PEYRAUD, M. Pascal DELIEUZE, M. David CABLAT, M. Jean-Pierre GABAUDAN, Mme Roxane MARC, M. Yannick VERNIERES, Mme Chantal DUMAS, M. Henry MARTINEZ, Mme Christine SANCHEZ, M. Yves GUIRAUD, Mme Marie-Françoise NACHEZ, M. José MARTINEZ, Mme Martine LABEUR, Mme Marie-Hélène SANCHEZ, M. Philippe LASSALVY, M. Christian VILOING, M. Thibaut BARRAL, Mme Valérie BOUYSSOU, M. Claude CARCELLER, Mme Marie-Agnès SIBERTIN-BLANC, Mme Martine BONNET, M. Jean-Pierre BERTOLINI, M. Daniel JAUDON - M. Jean-Manuel YORIS suppléant de M. Jean-Marc ISURE, M. Jean-Louis RANDON suppléant de M. Bernard GOUZIN, M. Pascal THEVENIAUD suppléant de M. Gregory BRO, M. Bernard CAUMEIL suppléant de M. Daniel REQUIRAND.

Procurations

Mme Christine DEBEAUCE à Mme Marie-Hélène SANCHEZ, M. Robert SIEGEL à Mme Véronique NEIL, Mme Jocelyne KUZNIAK à M. Pascal DELIEUZE, Mme Monique GIBERT à Mme Béatrice FERNANDO, M. Marcel CHRISTOL à M. Olivier SERVEL, M. Jean-Luc DARMANIN à M. José MARTINEZ.

Excusés

Mme Florence QUINONERO.

Absents

M. Nicolas ROUSSARD, M. Laurent ILLUMINATI.

Quorum : 25	Présents : 39	Votants : 45	Pour : 45 Contre : 0 Abstention : 0 Ne prend pas part : 0
Secrétaire de séance : Marie-Hélène SANCHEZ			

Agissant conformément aux dispositions du Code général des collectivités territoriales et en particulier ses articles L 5214-1 et suivants et L 5211-6 alinéa 1.

Agissant conformément aux dispositions de son règlement intérieur.

VU la délibération du 30 janvier 2023 relative à la définition de l'intérêt communautaire et l'arrêté préfectoral n°2023-10-DRCL-0518 du 10 octobre 2023 fixant les derniers statuts en vigueur de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault et notamment sa compétence « Actions en faveur de la jeunesse » ;

CONSIDERANT que la mission jeunesse de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault (CCVH) est de coordonner et de mutualiser les moyens des différents acteurs jeunesse du territoire,

CONSIDERANT que son action s'inscrit dans le cadre de son projet de territoire « Vallée 3D », soit la Vallée Démocratique, Digitale et Durable,

CONSIDERANT que la thématique retenue pour 2025 porte sur la communication et qu'elle émane des suggestions formulées par les jeunes via les acteurs du réseau jeunesse de la CCVH,

CONSIDERANT que ce projet, estimé à 10 400€ TTC, est éligible au financement par les partenaires institutionnels,

Le Conseil communautaire de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault,

APRES EN AVOIR DELIBERE,

Le quorum étant atteint

DÉCIDE

à l'unanimité des suffrages exprimés,

- d'approuver le plan de financement prévisionnel présenté en annexe,
- de solliciter les financeurs pour les demandes de subventions, dans la limite des 80% de financement,
- de modifier, si besoin et sans augmentation de la dépense, le plan de financement prévisionnel ainsi présenté,
- d'autoriser le président à accomplir toutes les démarches nécessaires à la mise en œuvre de ce projet et de signer tous les documents relatifs à l'attribution de ces subventions.

Transmission au Représentant de l'État N° 3614

Publication le 24/09/2024

DÉLIBÉRATION CERTIFIÉE EXÉCUTOIRE

Gignac, le 24/09/2024

Identifiant de l'acte : 034-243400694-20240923-18707-DE-1-1

Auteur de l'acte : Jean-François SOTO, Président de la
Communauté de communes Vallée de l'Hérault

Le Président de la communauté de communes



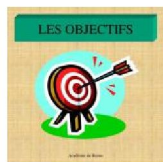
Jean-François SOTO

Secrétaire de séance



Marie-Hélène SANCHEZ

Les objectifs et le partenariat



Les Objectifs

- Proposer une offre équilibrée sur le territoire de la CCVH
- Permettre aux jeunes une ouverture culturelle
- Travailler en transversalité partenariale
- Permettre une pluralité des publics
- Favoriser l'écoute et le débat



Les Partenaires internes

- Réseau de Lecture Publique
- Service du patrimoine
- Communication
- Moyens Généraux
- Alternateur



Les Partenaires externes

- CAF : Fond national projet et territoires
- CD34 :
- CGEAC / DRAC :
- Collèges de Gignac, Montarnaud et Saint André de Sangonis
- Lycée Simone Veil (Gignac)
- CESC Le Mescladis et Mozika
- ALSH ados
- MLJ
- Médiathèque de Gignac
- EVS Barbotine, Rou'l'Contact, Puécha'Pop
- Ciné ma Alain Resnais
- OCVH le Sonambule
- L'Oreille Bavarde
- Créative Skills

Le calendrier prévisionnel



Dates	Actions
Fin Janvier/ début février 2025	Inauguration projet – Soirée Cinéma (A déterminer)
De janvier à juin 2024	Atelier cuisine EVS (Puéchabon, Pouzols, Bélarga, Saint Jean de Fos)
De janvier à juin 2024	Ateliers Ballade sonore (Gignac, Aniane et une autre commune)
Vacances hiver 2024	Atelier chant chorale langue des signes
13 Mars 2024	Conte et discute à la MLJ + Lycée Simone Veil
Mars/Avril 2024	Ateliers Réseau lecture publique
Vacances de printemps 2024	Atelier Eloquence (Alternateur)
23 mai 2024	Concours éloquence concert Demi Portion (Sonambule Gignac)
Début juin 2024	Restitution festive des ballades sonores (A déterminer)

Budget Prévisionnel



Dépenses		Recettes	
Alimentation	900,00€	CAF	3 100,00€
Matériel	1 300,00€	CD34	3 100,00€
Prestation de services	8 100,00€	CGEAC	2 080,00€
		Autofinancement	2 080,00€
Total	10 400,00€	Total	10 400,00€